

Publié le 29 avril 2020

Covid-19 - Les Epl du Grand-Est éligibles au dispositif d'aides régionales

Jean Rottner, Président de la Région Grand-Est, a confirmé à Jean-Marc Roze, Président de la Fédération des Epl du Grand-Est, l'éligibilité des Epl au dispositif d'aides régionales.



Durement frappée par l'épidémie, **la Région Grand-Est** a mis en place différentes mesures d'aide avec l'Etat et la BPI à destination des entreprises les plus touchées : **Fonds de solidarité Etat-Région** permettant une aide de 1 500€ pour les plus petites entreprises, pouvant être complétée par une avance de trésorerie allant jusqu'à 10 000€ via le **Fonds Résistance**, **Prêt Rebond** pour les besoins de trésorerie jusqu'à 300k€, et **Prêt Atout BPIFrance** au-delà.

La Région a par ailleurs manifesté sa confiance dans le modèle Epl en créant en urgence **la Sem « Dynamise »** avec la Banque des territoires et le Crédit mutuel pour acheter et distribuer les tests sérologiques destinés à sécuriser le prochain déconfinement.

Lire aussi

[Covid-19 - En créant une Sem, le Grand Est « Dynamise » sa stratégie d'approvisionnement de tests sérologiques](#)